

# Revenu de base, le nouvel âge du bolchévisme mondain

Par Olivier Méresse

Version légèrement revue et corrigée du texte initialement paru dans *Liberté économique & Progrès social* n° 157, automne 2016, bulletin de l'Aleps (Association pour la liberté économique et le progrès social).

Est-il techniquement possible, et rentable, de faire de tout être humain – et ce dès sa naissance – un assisté social, le spoliateur mécanique de ses semblables et un obligé des pouvoirs publics ? À ces augustes interrogations, un nombre croissant de nos contemporains répond par l'affirmative.

Cette idée d'une allocation universelle et inconditionnelle – soit une même somme versée périodiquement à tous en substitution de diverses allocations conditionnelles – n'a pu naître dans notre Occident malade qu'avec l'inflation démentielle de nos systèmes de redistribution obligatoires. Plutôt que de détricoter un maillage devenu si volumineux et compliqué que ses propres promoteurs s'y perdent, des apprentis économistes ont calculé qu'il valait mieux, quitte à délirer, basculer carrément de l'autre côté, dans le monde de l'argent gratuit.

Si nous prenons le cas de la France, les deux tiers de nos prélèvements obligatoires toutes catégories confondues (impôts, taxes et cotisations ; part salariale ou part patronale) sont consacrés à la redistribution. Aussi est-il assez simple de faire coïncider le cumul de diverses recettes fiscales avec autant de dépenses dites sociales en substitution desquelles sera proposé un partage égalitaire du butin. Les floppées de milliards collectées d'un côté autorisent vite, de l'autre, la répartition de sommes rondettes (plusieurs centaines d'euros mensuels par personne<sup>1</sup>) susceptibles de séduire ce qu'il y a de plus misérable en chacun de nous ou de faire saliver la part la plus pitoyable du corps électoral.

La prudence étant une vertu, nous sommes fondés à nous montrer méfiants vis-à-vis d'idées politiques trop novatrices, même si elles fonctionnent bien sur le papier. Sur le papier, les 35 heures paraissent inattaquables : en partageant notre travail avec les chômeurs, nous n'aurons plus à payer leurs indemnités et tout le monde y gagnera, de l'argent comme des loisirs. Sans doute aura-t-on une fois de plus inversé causes et conséquences car le marché n'a pas suivi, le chômage n'a fait que croître et la croissance s'étioler. Le marché est un système complexe, dynamique, cybernétique, sensible à la qualité des signaux émis. Et, nous l'allons voir, le revenu de base<sup>2</sup> émet lui

---

<sup>1</sup> Même en tenant pour nul le coût de la redistribution (!), chaque tranche de 100 euros d'allocation mensuelle octroyée à nos 66,6 millions de compatriotes (Insee, jan. 2016) exige quand-même la confiscation de 80 milliards d'euros chaque année, inévitablement pompés sur le même cheptel.

<sup>2</sup> Quoique loufoque, et peut-être précisément pour cette raison, cette idée indexée sous ce nom de revenu de base sur Wikipédia (oct. 2016) n'y connaît pas moins de treize synonymes qui sont : revenu universel, revenu inconditionnel, revenu inconditionnel suffisant, revenu d'existence, revenu minimum d'existence, revenu social, revenu social garanti, allocation universelle, revenu de vie, revenu de citoyenneté, revenu citoyen, dotation inconditionnelle d'autonomie et dividende universel. Il en existe encore bien d'autres. Vous ne pouvez, en public, critiquer l'un sans vous en voir opposer un autre aussitôt : l'hydre est insaisissable, ce

aussi les mauvais signaux.

### ***Ce faux droit qui en abrite beaucoup d'autres***

Rappelons aux plus jeunes de nos lecteurs la distinction établie entre les vrais droits (tel que le droit d'expression) appelés aussi droits négatifs parce qu'ils se définissent négativement (en l'occurrence par une formule du type : nul ne peut m'interdire de m'exprimer...) et les faux droits (tel que le droit au travail), appelés aussi droits positifs parce qu'ils sont définis positivement, par un contenu, donc en empiétant sur la liberté d'autrui. Le Droit doit spécifier ce qui est interdit et non nous dicter nos agissements. Car si la loi me reconnaît un droit au travail ou un droit à un salaire décent, quelqu'un quelque part aura obligatoirement le devoir de me donner du travail ou un salaire décent (il y sera contraint). Ainsi, le droit de travailler est un vrai droit et le droit au travail un faux droit, impossible à généraliser. Si les droits négatifs (« droits de... » ou vrais droits) définissent la liberté, les droits positifs (« droits à ... », faux droits ou encore droits-créances) entrent en contradiction directe avec elle. Socialisme et liberté sont bien antinomiques.

Le revenu de base est le pire des faux droits puisqu'il contient à peu près tous les autres (à l'exception notable du droit au travail). Autrement dit, la nourriture de base fait partie du revenu de base. Comme en font partie les relations sexuelles de base, les loisirs de base ou la tenue de base. Car laisser chacun libre de ses dépenses ne nous épargne pas l'institution d'une nouvelle norme sociale procédant d'un débat public appauvri. Adopter le revenu de base, c'est accepter que toute considération sur notre dignité ou sur notre qualité de vie (devenues nos besoins de base) ne puisse plus se traduire que par une augmentation du pouvoir d'achat alloué. Fluncher en famille pourrait parfaitement devenir un nouveau « droidlom ».

L'énorme chantier auquel nous sommes appelés consiste, au contraire, à sortir sans heurts de tous ces faux droits que trop de nos compatriotes tiennent pour acquis et qui ont déjà détraqué chez nous et pour nous en tenir à quelques grandes masses, l'assurance maladie, l'instruction, le logement, le marché du travail, les retraites. Les faux droits sont la source de presque tous nos maux, ils ont bousillé la société française, l'ont mise en faillite, et nous ne parvenons pas à nous en dépatouiller. Inventer de nouveaux faux droits (surtout d'une ampleur telle que ce revenu de base !) qui seront instantanément tenus eux aussi pour acquis est la dernière des priorités et le pire legs qu'on puisse faire aux générations futures.

### ***L'inconditionnalité permet d'insulter impunément ses bienfaiteurs***

Une controverse impliquant l'auteur d'une *Théorie de la Justice*, John Rawls, a popularisé, dans les débats portant sur la justice distributive, la figure archétypale du « surfeur de Malibu » incarnant toute personne qui profiterait de prestations inconditionnelles non pour mieux se réinsérer dans le système productif mais pour mieux s'en soustraire. Cet angélique surfeur de Malibu a le défaut d'occulter la véritable créature attendue de ce revenu social garanti : le terroriste de la Seine-Saint-Denis. C'est déjà l'effet constaté de nos généreux et très permissifs transferts sociaux (i.e. financiers) ou de l'aide inconditionnelle des Nations Unies aux propriétaires et héritiers du statut de réfugié palestinien (UNRWA).

L'inconditionnalité est la promesse faite au récipiendaire d'une faveur qu'il peut impunément, sans crainte de voir se fermer le robinet, insulter ses bienfaiteurs et

---

que recouvrent ces dénominations, leurs justifications, les montants promis et les prestations auxquelles ils se substituent variant du tout au tout selon l'audace des illusionnistes.

menacer des pires sévices l'organisation sociale produisant cette générosité, ne serait-ce que pour lui faire augmenter continuellement les doses. Prélude à une révolution permanente, une allocation universelle ne peut que voir progresser son montant et l'incivilité gagner ses bénéficiaires, c'est-à-dire potentiellement tout le monde puisque l'illusion d'être bénéficiaire est offerte à tous, particulièrement aux plus stupides ou aux plus malhonnêtes. Le revenu de base, c'est l'argent de poche des révolutionnaires ; c'est l'argument décisif, celui qui manquerait encore aux jeunes gens des beaux quartiers pour traiter leurs parents de sales bourgeois.

### ***Le revenu de base va à contresens des chèques scolarité et assurance médicale***

Ce que nous offre encore le système actuel, ce sont des informations qui ont beaucoup de valeur pour qui veut s'attaquer à l'édifice de la redistribution. Toute allocation publique d'aide ou d'assistance a un nom ou un acronyme signifiant, un libellé, une justification, une histoire. Même la plus injuste ou la moins méritée. Et c'est ce qui la rend contestable dans sa nature comme dans son montant ou dans son financement.

Le revenu de base viendrait désinformer la redistribution en fusionnant dans un même magma tous les problèmes et toutes les compensations. Nous serions tous indemnisés d'une quantité moyenne de souffrances attachées à la vie (moyenne) de chacun. Mais ne sachant plus précisément de quelles souffrances il s'agit ni sur quelle indemnité spécifique chacune d'elles est censée déboucher, les adversaires de cette allocation ne pourraient plus que contester l'ensemble dans son principe, ou supplier qu'on allège un peu la charge, avec, en face, la meute croissante des perfusés et la liste infinie de leurs doléances.

Les chèques scolarité et assurance médicale réinformerait au contraire le marché en y réinjectant de la propriété, de la liberté, de la responsabilité, de la concurrence et de l'information dont des prix. S'ils ne sont pas l'oméga de toute réforme, au moins peuvent-ils en être l'alpha. Aussi ne nous laissons pas abuser par l'apparente similitude entre le revenu de base et les chèques scolarité ou assurance médicale. Ils se croisent mais roulent en sens contraires. Le premier interdit tout retour en arrière en sanctuarisant la redistribution (qui en tant que telle ne correspond à aucun marché), là où les seconds – et cela s'est déjà vu ailleurs – initieraient simplement les prémices d'un marché, à partir d'une masse financière opacifiée dont ils permettraient de réduire immédiatement le volume, en redonnant de l'information et du choix aux Français<sup>3</sup>.

### ***Le sanctuaire d'une double immoralité***

Celui qui reçoit une manne des pouvoirs publics sans justification ni sans rien produire en échange sait bien au fond de lui-même qu'il vole ses semblables. L'adage

---

<sup>3</sup> Les cotisations qui financent notre assurance maladie sont-elles encore des cotisations ? La nature de cotisation n'est pas déterminée par la proportionnalité des prélèvements mais par la proportionnalité des prestations. Le chômage et la retraite correspondent bien à des cotisations puisqu'une personne qui a perçu un plus gros salaire, et cotisé davantage, reçoit le cas échéant une plus grosse allocation de chômage ou une plus grosse pension de retraite. Ce qui voue d'ailleurs naturellement l'assurance chômage et la retraite à une gestion intégralement privée (cf. infra). L'indemnisation des arrêts de travail obéit à la même logique. L'Assistance Publique, quant à elle, est au contraire devenue un « droit » (AME, CMU...) et prétend nous soigner tous de la même façon (même si – l'information est taboue – un anonyme qui se tirerait une balle dans la tête à Nevers ne serait pas emmené par hélicoptère au Val-de-Grâce). La nécessité de distinguer les cotisations de la solidarité militerait donc plutôt en faveur d'une budgétisation de l'assurance médicale et de la mise en place, conjointement, du chèque assurance médicale, ce afin de sortir au plus vite des tricheries de la gestion par[as]itaire.

anglo-saxon « You can't cheat an honest man » (Vous ne pouvez pas duper un homme honnête) nous dit qu'une dupe se fait le plus souvent escroquer parce qu'on lui fait miroiter un profit extraordinaire ne correspondant à aucun travail. Une personne honnête refuse de s'impliquer dans un tel marché parce qu'elle sait, à supposer que le mécanisme présenté fonctionne, qu'il se ferait au détriment des dépositaires légitimes de cette richesse, qui existent même si elle ne les connaît pas. Le revenu de base est bien un jeu de dupes.

Le revenu de base n'est que le « droit à... » une certaine sécurité matérielle ou un certain confort mais il est déjà présenté comme un « droit de... » vivre, ce que reflètent certains de ses synonymes (cf. note 1 : « revenu d'existence », « revenu de vie », « revenu de citoyenneté » et leurs déclinaisons). Qui osera contester à ses semblables le droit de vivre ou d'être reconnu comme membre à part entière de la cité ? Et qui, dès lors, osera contester les taxes correspondantes ? Ainsi encapsulées, allocations et contributions seront inexpugnables. Le recel et le vol deviendront l'eau et l'air de cette humanité nouvelle.

La redistribution abusive – a fortiori affranchie de toute justification et généralisée – contredit les principes élémentaires du Droit en déniaut aux individus toute responsabilité. Elle taxe inévitablement le travail pour rémunérer l'oisiveté, décourage le succès et encourage l'échec, méprise les qualités, récompense les défauts, sacrifie la vertu au vice, en bref elle met toutes les valeurs à jambes rebindaines. Mais il y a plus grave encore : au-delà de cette inversion des valeurs communes, c'est une véritable explication du monde qui nous est livrée : voler l'entrepreneur le plus avisé pour faire du quémandeur le plus aviné un receleur, au nom de la justice, laisse entendre d'une part que tout est permis et d'autre part que seul le plus pur des hasards a pu présider aux destinées du premier et du second. Il ne s'agit pas ici de nier que la malchance peut vouer une existence à la mendicité, ou d'asséner que l'alcool n'est pas un bon moyen de tromper sa faim, seulement de s'interroger sur l'évolution de notre civilisation si elle mise aussi ouvertement, et jusque dans sa *Weltanschauung*, contre ses intérêts, contre tout ce qui a fait sa qualité et sa prospérité, créant, ce faisant, les conditions d'une misère qui ne pardonne rien aux plus faibles.

Les plus faibles sont toujours les premiers bénéficiaires de la prospérité. Un mendiant a intérêt à être le seul dans son quartier ; comme des chômeurs cherchant réellement un travail ont intérêt à être peu nombreux ; et qu'il y ait au contraire de très nombreux entrepreneurs pour se disputer leurs services ; entrepreneurs qui ont eux-mêmes intérêt à ce qu'il y ait beaucoup de capitaux disponibles, etc. La prospérité générale est l'état le plus favorable aux plus faibles, et particulièrement aux plus entreprenants d'entre eux, alors que la misère ne leur laisse que très peu de chances. « Lorsque les gros maigrissent, les maigres meurent. »

Le revenu de base crée un nouvel étage dans l'édifice de la redistribution socialiste : le rez-de-chaussée. Il fait du vol et du recel la norme commune de toute humanité, chacun devenant, sans aucune justification et malgré lui, à la fois victime et complice de la spoliation. Comme tout socialisme, le revenu de base répartit la pénurie en généralisant le vol. Lister les effets pervers du revenu de base reviendrait donc à lister les effets pervers de la malhonnêteté ou du crime, institués par surcroît à une échelle universelle. Inutile d'en noircir des volumes : quel que soit l'angle sous lequel on la tournerait, la chose n'en finirait pas de faire apparaître quelque nouvelle de ses faces grimaçantes.

Si beaucoup de films de science-fiction nous offrent la vision de hordes d'enfants en guenilles circulant et mendiant dans des bidonvilles d'ampleurs continentales, la plupart font l'impasse sur les causes d'un tel échec ou nous en offrent de trop courtes

explications. Le revenu de base peut être ici d'un grand secours : dotés dès la naissance du minimum vieillesse, ces gosses seraient solvables, hypothécables et endettables à vie, sinon pour eux-mêmes, pour désendetter leurs tuteurs ou toute la société. « Il n'y a plus qu'à » et la réalité pourrait, là encore, dépasser la fiction.

D'outre-tombe, et pourtant lumineusement, Chateaubriand nous alerte sur le caractère systématique du phénomène : « [...] regardez à la fin d'un fait accompli, et vous verrez qu'il a toujours produit le contraire de ce qu'on en attendait lorsqu'il n'a point été établi d'abord sur la morale et sur la justice. »

### *Une idée qui rassemble...*

Une invention aussi brillante ne pouvait que trouver de nombreux et brillants défenseurs. Pour nous en tenir à quelques figures politiques parmi les plus connues, Benoît Hamon et Arnaud Montebourg à gauche, Delphine Batho, Eva Joly, José Bové et Jean-Vincent Placé chez les verts ou, à droite, Christine Boutin, Nathalie Kosciusko-Morizet, Marine Le Pen, Frédéric Lefebvre, Jean-Frédéric Poisson et jusqu'au pourtant si distingué Dominique de Villepin sacrifient à la nouvelle idole. Idée qu'il faut creuser selon Emmanuel Macron, Manuel Valls dit y réfléchir. Pensée pour ceux qui en sont dépourvus, l'allocation universelle met ses sophismes à la portée de n'importe quel cerveau, ce qui ne manque pas d'intéresser les insipides de tous bords. Gageons donc que ce virus – car c'en est bien un – ne fera que s'étendre.

Là où nous tombons de notre chaise, c'est en entendant, et de plus en plus fréquemment, que cette idée serait défendue « même » par des libéraux ! Pour avoir la chance de fréquenter quelques éminents professeurs se réclamant du libéralisme et s'inscrivant dans la lignée de Bastiat ou de Mises, je témoigne solennellement n'en avoir jamais entendu un seul défendre le revenu de base. Après enquête, les prétendus libéraux<sup>4</sup> défendant ce revenu de base sont certains jeunes libéraux ou des pseudo-libéraux. Les uns et les autres pensent que l'idée mérite d'être adoptée sinon testée, évaluée ou débattue et, sans vergogne, pèsent le pour et le contre. Les premiers souffrent d'une maladie qui se soigne bien avec de la patience. Quant aux pseudo-libéraux – au nombre desquels nous comptons le très télégénique Jean-Marc Daniel ou le récent prix Nobel d'économie Jean Tirole –, outre le mauvais exemple qu'ils donnent à la jeunesse, ils se font, sur cette question du revenu de base, les « idiots utiles » du socialisme. Subordonner des questions juridiques fondamentales à des objectifs économiques arbitraires, ne peut en effet qu'aboutir à dire et faire n'importe quoi.

### *Les pseudo-libéraux, idiots utiles du revenu de base*

Les pseudo-libéraux sont grosso modo d'accord avec les libéraux, à tel point qu'ils pensent en toute bonne foi en faire partie. Mais en prétendant s'affranchir des doctrines, des écoles et des maîtres au nom du pragmatisme ou d'une utilité quelconque, ils en

---

<sup>4</sup> Gaspard Koenig se place hors-champ : il a l'honnêteté de se dire libéral jacobin (l'oxymoron « social libéral » est enfoncé) et de même que celui qui mêle vérités et mensonges est un menteur, un libéral jacobin est jacobin. Chef de file de Génération (*sic*) Libre (le bébé de Génération Mitterrand est maintenant adulte), il défend un revenu universel baptisé LIBER (toujours en capitales), financé par une LIBERTAXE (*idem*), qui semblent tout droit sortis de l'œuvre d'Orwell. Peu inspiré par la prudence d'un Hayek, le fils spirituel de Daniel Guichard veut confier toute l'éducation primaire et secondaire au monopole public (il ne croit au marché que pour les trucs pas importants). Casque de Jais est aussi partisan d'un reniement de nos emprunts, idée qu'il aura probablement trouvée dans Lénine. Soucieux de ne jamais voir exposées les thèses libérales au public, les journalistes français ont bien sûr fait de *Playmobil Live Action*® le porte-étendard du libéralisme dans notre pays. Faut-il en rire spasmodiquement ou en pleurer de rage ?

arrivent à oublier l'essentiel : il n'y a pas de libéralisme sans liberté. Orpheline de ses sources historiques, juridiques, politiques, morales, philosophiques ou métaphysiques, une règle efficace peut servir n'importe quel dessein et, pour coller à notre sujet, légitimer n'importe quelle chimère.

En impliquant les libéraux dans la défense et l'évaluation de cette idée ridicule d'allocation universelle, on dilapide un peu rapidement l'héritage et la réputation d'une école de pensée qui s'est toujours signalée par son exigence, la qualité de ses analyses ou par le pouvoir explicatif et prévisionnel de ses théories. Le « ... même par des libéraux... » est ainsi tout sauf anodin. Il est d'ailleurs caustique de voir les idées libérales, généralement rejetées ou déformées par les médias, convoquées à l'appui d'une nouvelle avancée décisive du socialisme. Nanti de ce faux certificat de rigueur économique, le très bolchévique revenu de base devient une idée défendable jusque dans les plus hautes sphères du grand monde (qui ne l'avaient pas attendu pour en voir de toutes les couleurs...).

La dictature du prolétariat redevient à la mode en se prévalant désormais de la caution libérale, mais elle ne s'arrête pas en si bon chemin. Car – et c'est là que nous touchons à la dimension virale – au-delà du masque de respectabilité, elle emprunte tout le costume. Le mimétisme s'applique au vocabulaire, aux arguments, aux raisonnements ou aux objectifs. Si bien que les défenseurs du revenu de base, même ceux qui se revendiquent de l'extrême gauche, se mettent maintenant à parler « comme des libéraux ».

### *Singeries épistémologiques, isonomie pour les cochons et autres pitreries*

De tous côtés surgissent actuellement des envies de supprimer le salaire minimum en faisant cependant de l'instauration d'un revenu de base la condition préalable de cette réforme ! Pourquoi diable supprimer le salaire minimum sinon parce que son principe est pernicieux ? Pourquoi, dès lors, étendre ce principe pernicieux à toute la civilisation ? Les Suisses qui ont voté à l'échelon fédéral contre l'instauration d'un salaire minimum (2014) et contre le RBI (revenu de base inconditionnel ; 2016), dans les deux cas à plus de 76 %, prouvent qu'on peut tout à fait se passer des deux et afficher – le lien est sans doute étroit – une totale absence de chômage (le taux actuel de 3,1 % de personnes sans emploi en Suisse<sup>5</sup> étant inférieur au taux généralement reconnu comme incompressible, aussi nommé chômage frictionnel).

L'inconnaissabilité de l'avenir, certitude en même temps que doute scientifique, est un sage préambule que l'on souhaiterait voir largement partagé. Est-il bien sérieux de s'appuyer sur cette inconnaissabilité de l'avenir pour émettre aussitôt l'hypothèse d'un chômage passant demain la barre des 50 % et augurer que lorsque les robots se seront (peut-être) accaparé tout le travail, le revenu de base deviendra pour nous, les esclaves des machines, le seul moyen d'avalier notre dose vitale de calories ? C'est se moquer du monde. La science économique fait de nous autre chose que des zombies dans le brouillard ! Les lois économiques (loi de l'offre et de la demande, loi des débouchés, loi des avantages comparatifs, etc.) nous épargnent précisément de telles élucubrations<sup>6</sup> et

---

<sup>5</sup> *Le Figaro*, 8 juil. 2016

<sup>6</sup> Alain Laurent ajoute à ce propos (*Solidaire, si je le veux* ; 1991, Éd. Les Belles Lettres, Coll. Laissez faire) : « Les miraculeux « robots » qui améliorent tant la productivité ne proviennent pas de la génération spontanée. Ils ont d'abord dû être conçus, mis au point, produits et commercialisés par des entreprises c'est-à-dire des individus contractuellement associés qui en détiennent la propriété. Les sociétés qui ont ensuite investi en les achetant pour accroître leurs performances, riposter à la concurrence et développer leurs parts de marché en sont devenues

nous expliquent l'absence de chômage en Suisse. De ce que l'avenir est inconnaissable, nous sommes censés déduire la nocivité des planificateurs et la liberté des acteurs économiques, non l'asservissement de tous par tous.

Scientifiques encore, et afin de se prononcer chiffres en main, les défenseurs du revenu de base réclament des expérimentations. Certaines existent d'ailleurs ou sont près d'être mises en place aux Pays-Bas, en Finlande, etc. Transformant de fond en comble le marché du travail sinon la nature de l'être humain, ces « expérimentations » resteront incomplètes tant qu'un total effondrement ne sera pas venu les conclure. Science sans conscience n'étant que ruine de l'âme, rappelons à tous nos savants fous qu'une expérimentation sur l'être humain ne peut être autorisée que sur des adultes consentants. S'il devrait être facile de trouver des receveurs, le recrutement de donneurs ravis de se faire plumer s'annonce plus délicat.

L'isonomie est l'égalité de tous devant la loi. Dans le cas du revenu de base, l'égalité entre tous n'est qu'un leurre. Comme dans toute arnaque, comme pour les chaînes de la chance, les cercles d'or, les « avions » et autres pièges à gogos, il y a bien ceux qui raquent et ceux qui profitent. Gratifier pareillement l'hyperactif et l'hyperoisif serait déjà d'une grande injustice mais le revenu de base va très au-delà puisque c'est bien avec la taxe qui punit le premier qu'est financée la manne qui tombe sur le second.

La malhonnêteté intellectuelle consiste aussi à citer à l'appui du revenu de base, alors même que ses œuvres complètes forment un vaste réquisitoire contre le solidarisme, une phrase hors contexte de tel ou tel auteur libéral s'interrogeant noblement, parfois trop légèrement, sur le filet de sécurité qu'un État pourrait offrir en dernier ressort à d'imaginaires intouchables que la charité privée laisserait au bord du chemin lors d'une hypothétique période de disette (rarissime dans les pays libres).

### *Et pour quelles économies ?*

L'idée selon laquelle le revenu de base permettrait de limiter les dépenses publiques est une insulte à la raison. Les allocataires gagnant plus avec le nouveau système se satisferont de cette aubaine et s'y habitueront sans doute instantanément mais on aimerait comprendre ce qui empêchera les perdants de descendre dans la rue. Les lois ? La police ? L'armée ? Le goût du partage ?

Les défenseurs du revenu de base, modernes fouriéristes, croient à un socialisme efficace, débarrassé des administrations tatillonnes et des fonctionnaires pointilleux. On rafle tout, on divise, on distribue ; pas de gras. S'il est vrai que le coût des redistributeurs a bien pour effet de transformer l'or en plomb, le problème n'est pas d'inventer une organisation sociale originale plus économe en fonctionnaires (les libéraux ont déjà fait le boulot) mais de nous séparer de ceux qui sont en surnombre. Si nous rapportons la population de l'Allemagne à la nôtre, nous avons encore 1 600 000 fonctionnaires de plus que nos voisins. Les Allemands ne souffrent pourtant d'aucun déficit administratif et réalisent cette performance sans recourir au revenu de base. La difficulté n'est donc pas de trouver une nouvelle raison de distribuer des sous mais bien de renvoyer chez elle la demoiselle des allocs en lui expliquant qu'elle doit se passer de son salaire pour se contenter désormais du même revenu qu'un nourrisson. Si quelqu'un a ce talent, qu'il le mette en œuvre dès maintenant.

Certains de nos charlatans, pressentant sans doute que le tour est trop grossier pour ne pas être vite déjoué, rendent l'affaire incompréhensible en y ajoutant des outils

---

à leur tour propriétaires. [...] Lorsque donc la richesse est créée même sous les modalités les plus sophistiquées, il ne reste pas à la répartir : elle l'est déjà. » (p. 126).

statistiques, du *big data* ou de la « TRM » (Théorie Relative de la Monnaie !). Inutile d'y perdre du temps : selon le bon conseil de Warren Buffet, n'investissez jamais dans une entreprise que vous ne comprenez pas.

D'autres enfin veulent faire du revenu universel le fameux « hélicoptère à liquidités » d'une inflation qu'il n'y aurait plus qu'à ancrer dans la Constitution. Le keynésianisme s'approche là de sa forme pure. Pour les manipulateurs keynésiens, l'illusion de l'abondance suffit à stimuler un marché qu'ils méprisent puisqu'ils n'y voient qu'une sorte de mirage qu'il suffit de touiller et de faire mousser pour engendrer la richesse. Ils ne font jamais que confondre, pour mieux les inverser, destruction de richesses (la consommation) et création de richesses (l'investissement). 0 % libéral, même en citant Milton Friedman.

### ***Liberté, autonomie, responsabilité...***

Poussant loin la dérision, les zélés du revenu de base prétendent qu'il éduquerait ses bénéficiaires à la liberté. Tous les adolescents seront d'accord : il est plus facile d'acheter de la vodka, du cannabis ou un jeu vidéo avec des étrennes en argent liquide plutôt qu'avec des chèques cadeaux Sephora. Les bons d'alimentation ou les vêtements de seconde main sont moins liquides que la monnaie mais c'est précisément pour ça qu'ils offrent une chance aux enfants d'alcooliques d'être nourris et vêtus. On peut railler la mesquinerie surannée des dames patronnesses mais elle permet de pointer ce fait : l'argent appartient à celui qui l'a gagné, à ses donataires, héritiers ou légataires et c'est à eux seuls ou à leurs représentants qu'il appartient d'en déterminer, librement, l'utilisation. Il n'y a d'ailleurs pas lieu de caricaturer la charité. Elle aussi évolue avec son époque et cela fait longtemps que la soupe est offerte à tous et non plus aux seuls pauvres qui chantent à la messe. La méticulosité souvent stupide des administrations d'aide sociale est irritante mais elle n'est que la traduction bureaucratique de la considération due à l'argent confisqué aux contribuables.

Le revenu de base apprendrait aussi à ses bénéficiaires l'autonomie (!) et la responsabilité. Les avocats de l'auteur d'un braquage pourront plaider, suivant la même inspiration, qu'il en a géré le produit « en bon père de famille ». C'est confondre Léviathan avec Parrain et projeter sur le revenu de base les vertus attribuées à l'administration consciencieuse d'un argent de poche. Cette éducation des enfants à la gestion d'un capital se fait sous le contrôle direct de leurs tuteurs qui y engagent leurs propres deniers, non ceux des autres. Un bambin comprend qu'il ne peut se sustenter que parce que ses parents achètent et cuisinent de quoi le nourrir. Il apprend à dire s'il vous plaît et merci, se civilise, participe à l'effort productif en portant une part des commissions, en mettant ou desservant la table, etc. L'argent de poche, s'il en est donné, peut être fonction de son attitude, de la générosité de ses parents, des moyens dont ceux-ci disposent et surtout de leur libre appréciation. Car il s'agit là aussi d'échanges libres entre propriétaires.

### ***Le demi-tour est la seule voie possible***

Si nos mécanismes de redistribution sont injustes, ce n'est ni en les étendant ni en y ajoutant ou en y substituant d'autres injustices que nous les améliorerons. Il nous faut, au contraire, revenir à davantage d'honnêteté en remettant chaque « prestation sociale » dans la bonne case : la retraite appartient à la prévoyance, la maladie ou les allocations de chômage à l'assurance<sup>7</sup>, la grande pauvreté à la charité, etc., en s'interrogeant au cas

---

<sup>7</sup> Mieux vaut détenir un contrat d'assurance dont les garanties sont certaines plutôt qu'espérer une assistance dépendant du bon vouloir d'autrui. Cf. Jean-Philippe Delsol, *Il vaudrait mieux*

par cas sur le bien-fondé d'une participation financière publique qui peut être transitoire.

Pour sortir du coûteux édifice redistributif, il faut identifier les enchaînements pervers et les cercles vicieux qui ont conduit à sa formation. Les périodes de forte inflation, comme celle que nous avons connue à la fin des années 70, ou les actuels « taux zéro » des banques centrales, ont perfidement disqualifié la retraite par capitalisation au profit du système par répartition – particulièrement inique – qui ne pourrait lui-même se maintenir qu'avec un accroissement de la population active. Cette supercherie (pyramide de Ponzi) motive nos politiques immigrationnistes (regroupement familial, régularisations...) et natalistes (allocations familiales, crèches publiques, primes et médailles...) porteuses de nouvelles spirales perverses sans même parvenir à équilibrer le système. La rigueur dans l'administration de la monnaie, et mieux encore la liberté bancaire avec suppression du cours légal, est donc ici un préalable à d'autres réformes. Si on ne s'attaque pas à la racine du mal, il revient sous d'autres formes.

Ce sempiternel « problème » des retraites<sup>8</sup> est pour le moins paradoxal : jamais l'individu n'a disposé d'autant de moyens et d'outils pour assurer lui-même ses vieux jours et jamais pourtant les générations n'ont été aussi enchaînées les unes aux autres. Le niveau de vie a fait un tel bond durant les deux ou trois derniers siècles que chacun de nous pourrait mettre de côté une large part de son revenu. À condition de les acheter par sacs d'une dizaine de kilos, on trouve facilement dans un hypermarché français des pommes de terre à 25 centimes le kilo. Avec un seul mois de salaire net, un smicard peut donc s'acheter 4,5 tonnes de pommes de terre ! Plutôt que de les laisser germer à la cave, les liquidités, les banques, les assurances, le marché des capitaux, les placements à long terme et les cumuls d'intérêts lui permettent de faire fructifier son capital en diversifiant ses risques. Celui qui a la chance de vivre longtemps a donc plus que jamais les moyens de s'occuper de son propre avenir sans rien voler aux héritiers de celui qui aura la malchance de mourir jeune. Rien ne peut justifier la « répartition »<sup>9</sup>.

Rien ne justifie donc les allocations familiales. La tempérance sexuelle ou les préservatifs sont à la portée de chacun et la décision d'avoir ou non des enfants est une décision intime, qui appartient au couple et à laquelle il n'est pas nécessaire d'associer la nation, ni pour le financer (allocations familiales ou revenu de base) ni pour en profiter (retraite par répartition). Nos gouvernants ne sont pas des éleveurs de Français et n'ont donc pas à s'inquiéter de la fertilité du troupeau. Aucune raison légitime n'autorise à punir les vieilles filles ou les couples stériles en les surtaxant. On les surtaxe pourtant à de nombreuses reprises : avec le quotient familial, avec les allocations familiales qu'on ne leur verse pas, avec les frais de scolarité qu'on n'offre pas aux enfants qu'ils n'ont pas, souvent pour leur plus grand malheur.

---

*être assurés qu'assistés, Le Figaro* du 24 août 2014, repris dans notre bulletin *Liberté Économique & Progrès Social* n° 149 (automne 2014).

<sup>8</sup> Un Frédéric Lefebvre voit d'ailleurs dans le revenu universel un moyen de le résoudre... Pourquoi, en effet, se contenter d'augmenter les seules retraites des personnes âgées quand il serait si simple de distribuer une pension consistante à toute la population ?

<sup>9</sup> Dans *Comment sauver vos retraites ; lettre ouverte aux retraités actuels et futurs* (Éd. Libréchange, 2014), Jacques Garello évalue, en se fondant sur les rendements réels des décennies passées et sur les expériences étrangères, qu'avec la capitalisation nos retraites pourraient être triples ou que nous pourrions cotiser trois fois moins à pensions de retraite égales (p. 56) ; le plus tragique étant que « [...] le système par répartition assèche non seulement le pouvoir d'achat [...] mais aussi l'investissement, source de création d'emplois et de croissance. » (p. 62).

L'« argent-braguette » des anciennes colonies de l'Empire français a longtemps été un sujet de moquerie (fixées sur le niveau de vie métropolitain, les allocations familiales offraient un pouvoir d'achat satisfaisant aux Antillais et aux Réunionnais parents de nombreux enfants). Le revenu de base se propose de détruire la métropole comme l'argent-braguette a détruit la France d'outre-mer<sup>10</sup>. L'« arme démographique » est une monomanie religieuse et si la paroisse, la synagogue, le temple ou la mosquée veulent soutenir les familles nombreuses, cela leur appartient. La contradiction des nationalistes est à cet égard flagrante : on ne peut souhaiter voir s'amoindrir la part des populations immigrées, maghrébines ou musulmanes et en même temps soutenir, au nom d'une « politique de la famille », le maintien ou la revalorisation des allocations familiales. Établir des distinctions nous ferait sortir du droit (i.e. ferait régner l'arbitraire) et le cadre légal laisse prospérer des tyranneaux polygames qui captent clandestinement le butin des allocations au détriment de leurs femmes et enfants autant que des contribuables. Nataliste, le revenu de base vient donc renforcer également nos inclinations immigrationnistes. Nous pourrions dire, en écho à la célèbre phrase du président Kennedy : ne vous demandez pas ce que vous pouvez faire pour la France, demandez-vous combien être Français rapporte mensuellement. Le revenu de base fait de toute demande de naturalisation le plus honteux des matérialismes. S'il est sans doute très noble d'accueillir des réfugiés politiques, tous ne sont pas Nelson Mandela ou Gandhi (qui n'ont d'ailleurs jamais été réfugiés) donc de là à leur verser une pension...

### *La prospérité est le moyen de la charité*

Les seuls individus qui, au nom de l'humanisme, devraient pouvoir bénéficier de la redistribution publique, sont d'une part les enfants orphelins ou abandonnés qui ne trouveraient aucun foyer pour les accueillir ou les adopter, et d'autre part les personnes que le handicap et de maigres ressources privent d'autonomie (incluant donc les proches ne parvenant pas à assumer seuls la pénibilité induite par la prise en charge d'une personne handicapée). Signalons que les uns et les autres sont très faciles à trouver et à identifier. Si tout ce qui est collecté aujourd'hui au nom de la redistribution était versé à ces seules personnes, elles seraient probablement millionnaires ! Alibis de la confiscation, elles n'en perçoivent qu'une maigre part.

Vouloir élargir ce public pour donner aux faibles ou aux pauvres ce qu'on prendra aux forts ou aux riches est un objectif noble en apparence mais forcément arbitraire et inquisitorial. Dans le cas du revenu de base, la distribution se prétend aveugle mais comme la collecte ne peut l'être (i.e. l'inquisition fiscale est aussi nécessaire à la perception des recettes qu'avec tout autre système redistributif) la différence entre ce qui est pris et donné reste pareillement l'aboutissement d'un travail inquisitorial<sup>11</sup>.

---

<sup>10</sup> Décérébrant, le virus fait basculer les gens les plus raisonnables dans l'irrationnel. Ainsi dans cette vidéo, où Jean-Marc Daniel et Stéphane Soumier, pour lesquels j'ai le plus grand respect, commettent cette erreur économique pourtant basique dite du beurre et de l'argent du beurre : à 2'50" le revenu de base remplace les allocations familiales, sans préjudice de devenir, dix secondes plus tard, un capital accumulé chaque mois par le « jeune » et libéré à sa majorité. Cette ubiquité du revenu de base, véritable déesse indienne aux avatars multiples, n'est pas le moindre de ses superpouvoirs.

[https://www.youtube.com/watch?v=b1QdFc\\_K\\_1E](https://www.youtube.com/watch?v=b1QdFc_K_1E) (Good Morning Business – Le débat ; BFM Business ; 19 avril 2016)

<sup>11</sup> Notons que le moins inquisitorial des impôts, l'impôt de capitation, popularisé – le mot est un peu fort – par Margaret Thatcher sous son nom anglais de *poll tax* (littéralement : taxe de recensement), est l'exact négatif du revenu de base puisqu'il exige de chaque contribuable la même somme en valeur absolue, à l'instar d'une association demandant une même cotisation à tous ses adhérents. Cf. *L'impôt de capitation, l'autre flat tax*, Olivier Méresse, Le Cri du Contribuable n° 60 - 29 nov. 2008.

Quant au montant de l'allocation, il ne peut qu'être arbitraire et la variété des sommes promises par les divers tenants de ce revenu prétendument universel est là pour le prouver. On n'a donc rien gagné.

La justice distributive a ce défaut qu'elle se substitue toujours à la justice commutative. Pour donner un euro au souffreteux, il faut aller le prendre au marchand car le fainéant n'est pas solvable. La barque menace de couler et les marchands crient grâce lorsque les fainéants bénéficient de la même prise en charge que les orphelins handicapés et viennent s'ajouter par légions aux légions de fonctionnaires. Nous y sommes. Notre système d'entraide est largement dévoyé mais, bizarrement, c'est en généralisant le problème que les partisans du revenu de base veulent le résoudre.

Une redistribution débridée se fait fatalement pour la plus large part à l'intérieur des classes moyennes, et, au sein de cet ensemble, des pauvres vers les riches (effets « Robin Hood in reverse »). En 1863 à Bruxelles, Gustave de Molinari notait dans son *Cours d'économie politique* : « [...] les classes les plus pauvres, partant, les moins influentes dans l'État, sont celles qui reçoivent la moindre proportion des services publics, et qui contribuent cependant pour la plus forte proportion à les payer. » S'il dit vrai, on peut avantageusement se passer de toute redistribution autoritaire puisque contreproductive en plus d'être immorale et coûteuse. Ayant fait ce même constat, les partisans du revenu de base ne se résignent pas et plutôt que d'abandonner la partie croient pouvoir corriger les défauts du système. Inévitablement, leur dispositif prendrait lui aussi aux travailleurs pauvres et aux petits propriétaires de quoi alimenter une aristocratie de fainéants et de fonctionnaires. Si celui qui possède une fortune, un logement, une rente quelconque, voire un emploi fictif, peut se contenter d'un revenu universel pour vivre, les foules démunies devront bien « compléter » leurs allocations inconditionnelles en travaillant réellement (en créant de vraies richesses) et, tout compte fait, elles paieront non seulement pour elles-mêmes mais aussi pour les étages supérieurs. C'est la distribution pyramidale des revenus et des patrimoines qui veut ça et non l'esprit malin.

Tendre une béquille à une personne valide ou fière d'être autonome, c'est l'insulter. Il n'existe pas de chose telle qu'un distributeur automatique de charité (le matériel d'alimentation pour le bétail n'est charitable qu'un temps). Pour toucher sa cible, le secours ne peut être que local, distribué, personnel. Cet exercice de charité ne peut se faire qu'au cas par cas alors que la bureaucratie est aveugle par nature (c'est même l'une de ses qualités primordiales). Pour y voir plus clair et brider rapidement les déficits de nos bureaucraties redistributrices, il peut d'ailleurs être pertinent de reporter sur un même rôle, un même document, l'ensemble des prestations sociales touchées par un individu ou un foyer. Cela pourrait faire émerger les situations de personnes tirant des sommes exorbitantes de l'aide publique pour, le cas échéant, déterminer des plafonds d'aides. Mais des plafonds, pas des planchers !

### ***Le dividende ne saurait précéder le capital***

Mettre un terme à l'ultrémisme fiscal et redistributif de l'État français passe par une réaffirmation du respect des droits de propriété légitimes soit la prééminence juridique de la propriété. Chaque individu doit être reconnu comme propriétaire de lui-même, ce qui suppose la suppression du salaire minimum et du temps de travail légal. Chaque propriétaire foncier ou immobilier doit être laissé libre d'exercer ses droits sur ses biens dans le respect des baux locatifs. Chaque actionnaire doit être pleinement propriétaire de son entreprise, à proportion de ses parts, les référendums de salariés n'étant qu'une version édulcorée des soviets (patrons et salariés devant être également libres de se quitter, dans le respect des contrats signés entre eux). Qu'il s'agisse de formation individuelle, d'immobilisations, de placements, d'actifs, etc. chaque propriétaire est le

mieux à même d'optimiser son capital.

Comment peut-on prétendre verser un « dividende universel » à tous nos compatriotes alors que plus de 2 000 milliards d'euros de déficits cumulés font du service de la dette le premier poste budgétaire de notre dépense publique ? L'auteur du *Capital* – pas celui qui a maltraité le sujet mais celui qui s'est efforcé de le traiter, Michel Leter – nous en a laissé cette définition : « Le capital est dans l'ordre de la création ce qui ne vient pas du Créateur mais de la créature. Propriété d'un individu ou d'une communauté de savoir, il est constitué par l'ensemble des valeurs antérieurement soustraites tant à la consommation improductive qu'à la production stérile et que le passé a léguées au présent.<sup>12</sup> » Comme l'explique Alain Madelin : « Mon coiffeur à Dakar est peut-être meilleur que mon coiffeur à Paris, il a, à peu près, la même productivité, et pourtant il doit gagner dix fois moins. Qu'est-ce qui fait la différence ? C'est que mon coiffeur français est dans un univers hautement capitalistique : même les emplois les moins qualifiés, ou les gens les moins productifs bénéficient du niveau de capital d'un pays.<sup>13</sup> »

C'est cette accumulation du capital qui vaut leur richesse à nos voisins suisses, moins gangrenés que nous par le socialisme. De l'autre côté de la frontière, un ménage sur huit est millionnaire<sup>14</sup>, seuls 9 % des salariés gagnent moins de 4 000 francs par mois (3 675 euros) et le salaire médian (qui coupe en deux parts égales la population salariée) est de 6 200 francs (5 700 euros). Ce salaire médian n'est que de 1 700 euros en France. C'est donc 4 000 euros chaque mois que le salarié médian français gagne de moins que le salarié médian suisse ! Qu'attend-on encore pour faire machine arrière ? Que davantage de personnes sans logis campent sur les trottoirs de nos villes ? Que nos compatriotes en viennent à s'entretuer pour quelques racines ?

Étymologiquement, un revenu est bien ce qui revient. Ce qui implique antérieurement un travail ou un investissement. Il faudrait donc plutôt parler de « venu de base », de « venu universel » ou de « venu d'existence ». Venu précisément de nulle part et c'est là tout le problème.

### ***La menace d'un référendum d'initiative bolchévique***

La Suisse a aussi ses soucis ou ses pauvres et on pourra m'objecter que la vie y est plus beaucoup plus chère que chez nous (de même que la vie est plus chère à Paris qu'à Dakar). Il est vrai que les salaires élevés doivent bien être payés par les clients. Les activités très consommatrices de main d'œuvre (taxis, hôtellerie, etc.) s'en ressentent particulièrement mais lorsqu'un Suisse du plus bas décile débarque à Lyon, Milan ou Stuttgart avec son petit salaire, il dispose bien de 3 675 euros. Il en va de même lorsqu'il achète de l'électronique asiatique ou va sur des sites internationaux comme Amazon (et la TVA en Suisse est de 8 %).

Même s'ils ont été largement battus, le fait que 23,1 % des Suisses aient pu voter en faveur du RBI devrait nous alerter. Que pourrait donner une semblable consultation dans d'autres pays et particulièrement en France ? Nos compatriotes se seraient probablement montrés moins raisonnables puisque, selon un sondage Ifop (mai 2015),

---

<sup>12</sup> *Le Capital - L'invention du capitalisme* par Michel Leter, Éd. Les Belles Lettres, 2015 (p. 76). Feu notre ami (1959-2016) adopte dans sa formulation « la distinction de Say et de Coquelin entre ce qui relève du « fonds primitif » et de [...] la création humaine [...] que l'on admette ou non la transcendance [...] que l'on croie ou non en [Dieu] » (p. 75)

<sup>13</sup> Taxer le capital comme le travail : idées fausses et fausses symétries ; oct. 2012 – Institut Turgot ([blog.turgot.org](http://blog.turgot.org))

<sup>14</sup> Bilan, 11 juin 2014 : *En Suisse 12,7 % des foyers sont millionnaires* ; L'étude commentée par l'article est du Boston Consulting Group.

60 % des Français se disent favorables au revenu de base. Progression inquiétante puisqu'ils étaient 45 % en 2012 (Ifop). Vilfredo Pareto se faisait peu d'illusions sur l'être humain et la démocratie lorsqu'il écrivait : « Travailler un champ pour produire du blé est un dur labeur. Attendre au coin d'un bois pour voler un passant est dangereux. En revanche, aller voter est beaucoup plus facile, et si cela signifie que tous ceux qui sont inadaptés, incapables et oisifs pourront par ce moyen s'assurer le gîte et le couvert, ils s'empresseront de le faire. »

Le référendum d'initiative populaire a le vent en poupe. On ne peut que s'en féliciter, les peuples étant souvent plus sages que leurs dirigeants. Mais cette sagesse s'acquiert avec le temps. Exercé par des décennies de débats juridiques aux niveaux communal, cantonal et fédéral, chaque Suisse a l'équivalent d'un filtre constitutionnel dans la tête<sup>15</sup>. Savamment entretenue par le pouvoir et par l'école, notre inculture dans les domaines juridique, économique ou politique pourrait en revanche se payer au prix fort. Après plus d'un siècle de déchristianisation, d'étatisme et de bureaucratie, l'être humain est chez nous désacralisé<sup>16</sup> et la propriété qui lui est consubstantielle est tenue pour bien peu de chose. Qui s'effraiera encore, dans ces conditions, de voir des troupeaux d'êtres humains mis à l'engrais ou changés en bêtes de somme ? C'est pourquoi le contrôle constitutionnel des lois proposées par les initiants, seul capable de protéger les droits sacrés de l'individu face à la force du nombre, est plus nécessaire chez nous que chez nos voisins helvètes (pour faire les choses dans l'ordre, il faudrait commencer par nommer des juristes à notre Conseil constitutionnel...). Sachons accueillir avec la vigilance qui sied cette vogue soudaine du référendum d'initiative populaire : elle n'est peut-être qu'une des manifestations du virus programmé pour nous inoculer le revenu de base.

Le hold-up du siècle se met en place sous nos yeux, menaçant de porter le coup de grâce au peu de civilisation encore debout dans ce qui reste de notre beau pays. Et le comble serait que les libéraux soient tenus pour responsables de cette faillite annoncée.

---

<sup>15</sup> On trouvera de nombreux exemples de cette sagesse dans l'ouvrage de François Garçon, *La Suisse, pays le plus heureux du monde*, Éd. Tallandier, 2015

<sup>16</sup> Puisqu'en ces temps cruels pour la raison nous devons apprendre à nous réjouir de peu, félicitons-nous que ce revenu de base ne soit pas compatible avec un autre marqueur du tabularasisme contemporain : l'antispécisme. Rappelons que pour un antispéciste, aucune différence juridique ne doit jamais être établie entre un hamster et un être humain, car ce serait faire preuve de racisme ou plus précisément de « spécisme ». Une allocation universelle partagée avec les vers de terre et les poules s'effondrant dans l'œuf, la collusion entre ces deux postures mondaines devrait être réduite à la portion congrue quoiqu'elles séduisent une même typologie d'individus : salonards sans épine dorsale, rhétoriciens pour le plaisir de nuire, sans rien d'autre que ces fontaines à sophismes pour se faire mousser.